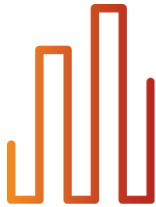


Stratégie Nationale contre le Sans-Abrisme et l'Exclusion liée au Logement 2013-2020

Analyse du mal-logement et de l'exclusion liée au logement

Julien Licheron (LISER)



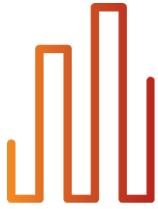
INTRODUCTION

Dans la stratégie nationale contre le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement adoptée en 2013 :

- Objectif III : « Prévenir le sans-abrisme »
- Action 8 : « Analyser les phénomènes du mal-logement et de l'exclusion liée au logement »

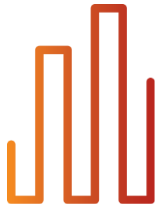
Les objectifs :

- Opérationnaliser la typologie ETHOS (1+2) pour le Luxembourg
- Apporter des éclairages complémentaires sur des populations « fragiles » ne relevant pas directement de la typologie ETHOS :
 1. Ménages ayant des difficultés financières à se maintenir dans leur logement actuel
 2. Ménages souffrant de mauvaises conditions d'habitat



Plan de la présentation

- 1. Revue de la littérature**
- 2. Les personnes sans abri et les personnes sans logement**
- 3. Les personnes ayant des difficultés financières liées au logement**
- 4. Les personnes vivant dans de mauvaises conditions d'habitat**
- 5. Conclusions**



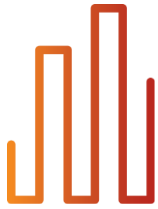
1. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Cf. « Index européen du mal-logement » 2015 réalisé conjointement par la Fondation Abbé Pierre et la FEANTSA

- Le Luxembourg, un bon élève européen : 1^{er} du classement global, devant la Finlande et la Belgique
- De bonnes performances agrégées du Luxembourg sur l'ensemble des cinq sous-indices retenus

Mais certains indicateurs révèlent des problèmes :

- Une hausse de 1,8 point de pourcentage du taux de surcharge financière des coûts liés au logement entre 2008 et 2013 (contre 0,5 point de pourcentage dans l'UE-28)
- Une forte exposition des ménages pauvres aux risques du marché immobilier : 46,5% d'entre eux sont locataires sur le marché privé (contre 29,9% dans l'UE-28)



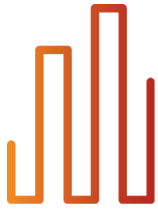
2. LES PERSONNES SANS ABRI ET LES PERSONNES SANS LOGEMENT

2.1. Les personnes sans abri (ETHOS 1)

- Personnes vivant dans un espace public : 30 personnes détectées en 2007 par le CEPS/INSTEAD
- Personnes ayant eu recours à des abris d'accès direct et des foyers de nuit : 97 individus en octobre 2014

2.2. Les personnes sans logement (ETHOS 2)

- Source des données : recensement des structures d'hébergement réalisé semestriellement par le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région
- Estimation du nombre total de personnes sans logement en automne 2014 : 1 860 personnes



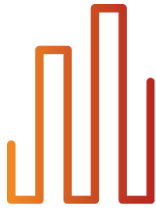
3. LES PERSONNES AYANT DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES LIÉES AU LOGEMENT

Indicateur 3.1 - Surcharge des coûts du logement

- Taux de surcharge des coûts du logement = part des ménages qui consacrent plus de 40% de leurs revenus disponibles aux dépenses de logement (incluant les charges)
- Estimation du nombre de ménages concernés : environ **13 500 ménages** en 2013

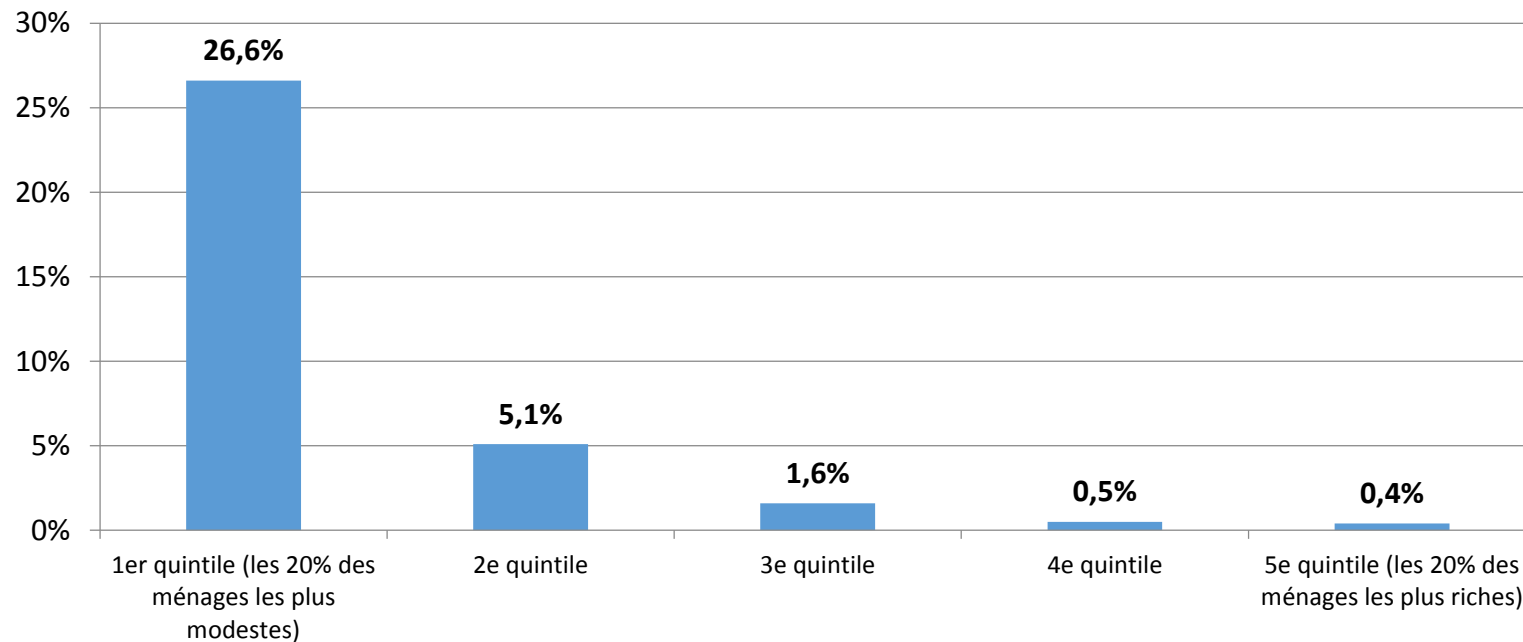
Indicateur 3.2 – Arriérés de paiement

- Part des ménages qui déclarent avoir eu du retard de ans le paiement de leur loyer ou de leur mensualité d'emprunt au cours des 12 derniers mois
- Estimation du nombre de ménages concernés : environ **5 600 ménages** en 2013



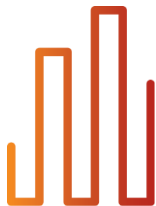
Indicateur 3.1 - Surcharge des coûts du logement

Graphique 1 : Taux de surcharge des ménages selon leur quintile de niveau de vie en 2013



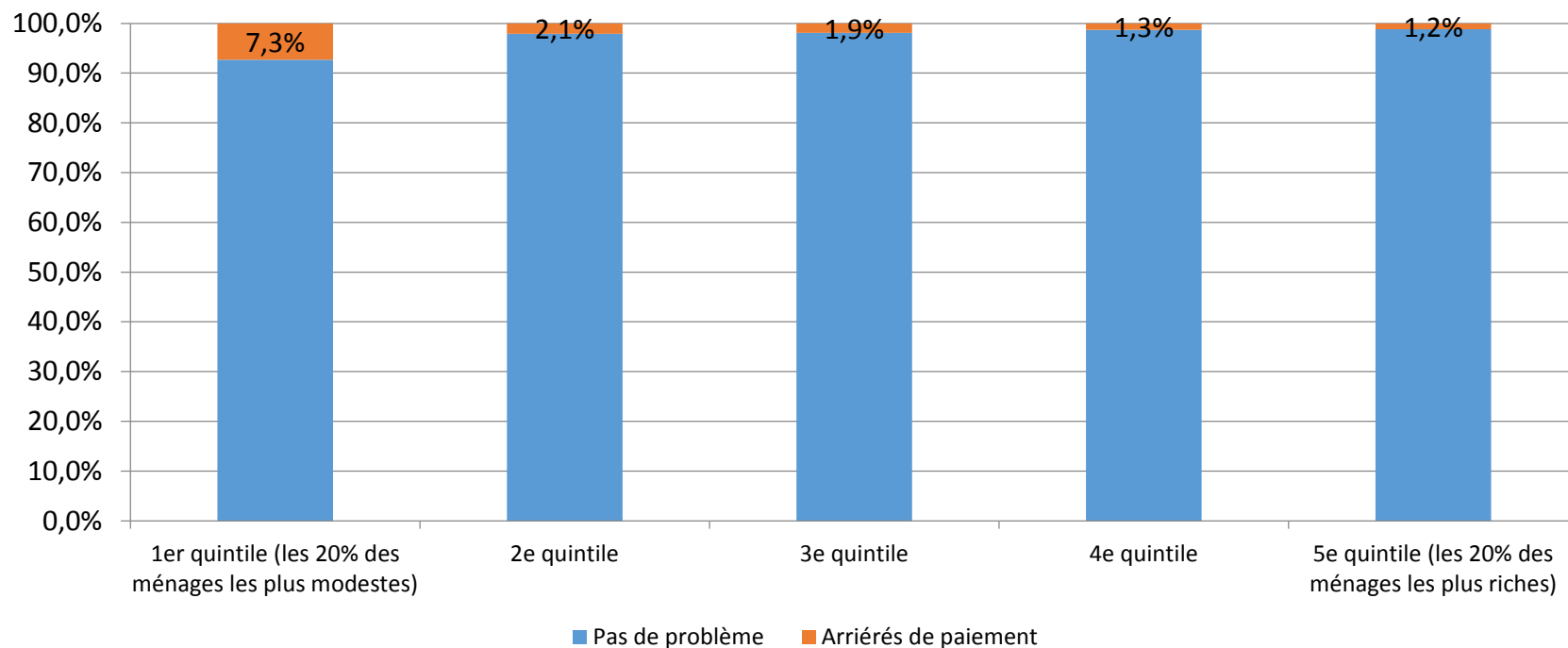
Source : Enquête PSELL-3/EU-SILC (2013), LISER, STATEC.

Note de lecture : en 2013, 26,6% des ménages appartenant au 1^{er} quintile de niveau de vie consacraient plus de 40% de leurs revenus disponibles aux dépenses de logement (incluant les charges), contre seulement 0,4 % des ménages appartenant au 5^e quintile de niveau de vie.



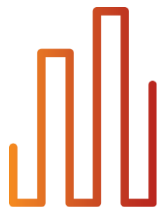
Indicateur 3.2 – Arriérés de paiement

Graphique 2 : Part des ménages ayant des arriérés de paiement selon leur quintile de niveau de vie en 2013



Source : Enquête PSELL-3/EU-SILC (2013), LISER, STATEC.

Note de lecture : en 2013, 7,3% des ménages appartenant au 1^{er} quintile de niveau de vie avaient connu des arriérés de paiement au cours des douze derniers mois pour payer leur loyer ou les remboursements de leur emprunt, contre seulement 1,2% des ménages appartenant au 5^e quintile de niveau de vie.



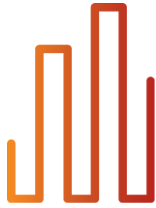
4. LES PERSONNES VIVANT DANS DE MAUVAISES CONDITIONS D'HABITAT

Indicateur 4.1 – Absence de confort technique du logement

- Un logement dispose du confort technique lorsque celui-ci est équipé des quatre éléments de confort suivants : 1) une salle de bains indépendante (au moins) ; 2) un WC intérieur (au moins) ; 3) l'eau chaude courante ; 4) le chauffage.
- Estimation du nombre de ménages concernés : environ **1 800 ménages** en 2013

Indicateur 4.2 – Surpeuplement du logement

- Indicateur construit en fonction de l'adéquation entre les besoins d'un ménage et le nombre de pièces de vie dans le logement
- Estimation du nombre de ménages concernés : environ **1 400 ménages** en situation de surpeuplement accentué en 2013

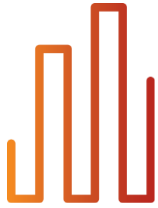


Indicateur 4.3 – Précarité énergétique

- Un ménage est considéré en situation de précarité énergétique s'il déclare au moins l'un des 2 problèmes suivants : 1) ne pas disposer de suffisamment de moyens pour chauffer son logement ; 2) ne pas avoir pu payer ses factures d'électricité, de gaz, d'eau et de chauffage par manque de moyens financiers au cours des 12 derniers mois.
- Estimation du nombre de ménages concernés : environ **8 200 ménages** en 2013

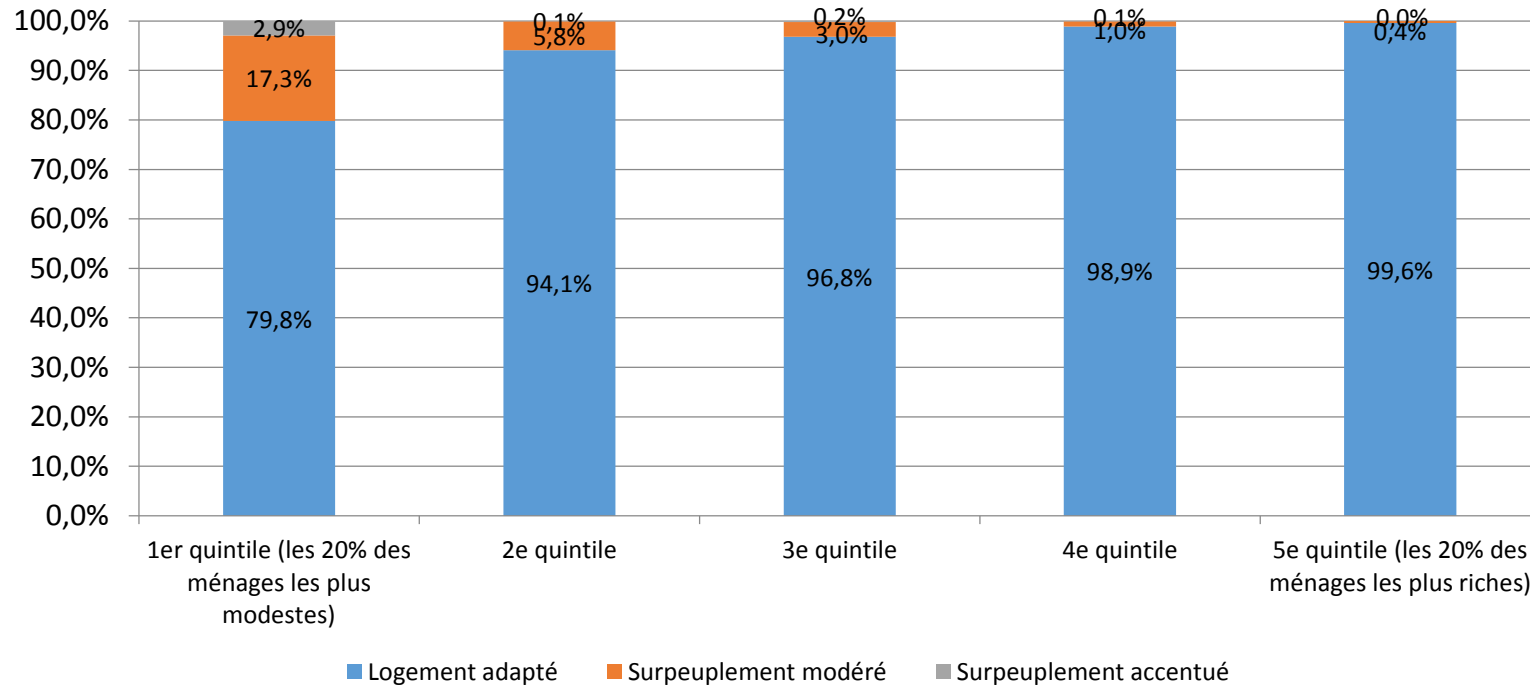
Indicateur 4.4 – Insalubrité et vétusté du logement

- Indicateur construit en croisant les indicateurs de salubrité et de vétusté de l'Observatoire de l'Habitat du Ministère du Logement
- Estimation du nombre de ménages concernés : environ **10 200 ménages** en 2013



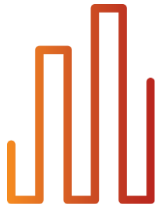
Indicateur 4.2 – Surpeuplement du logement

Graphique 4 : Part des ménages vivant dans un logement surpeuplé selon leur quintile de niveau de vie en 2013



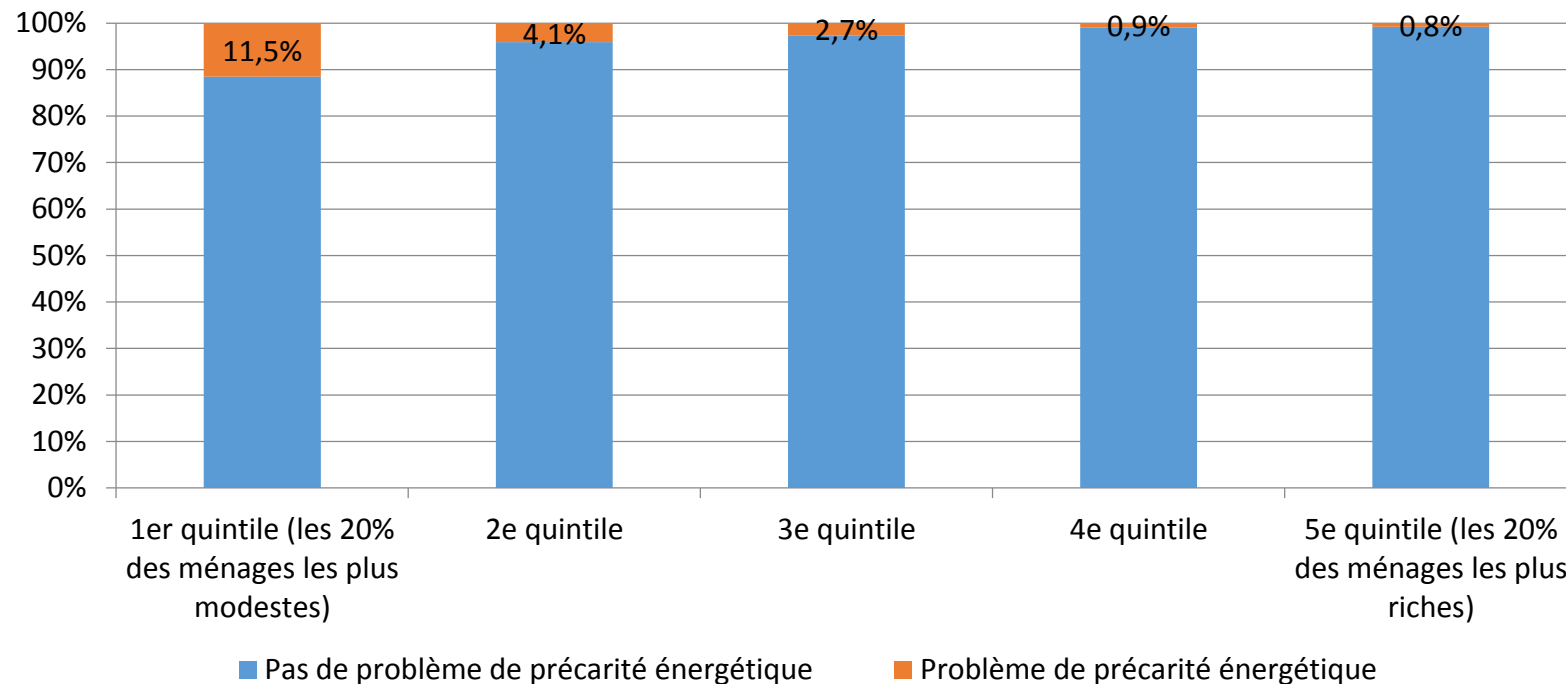
Source : Enquête PSELL-3/EU-SILC (2013), LISER, STATEC.

Note de lecture : en 2013, 17,3% des ménages appartenant au 1^{er} quintile de niveau de vie vivaient en situation de surpeuplement modéré, contre seulement 0,4% des ménages appartenant au 5^e quintile de niveau de vie.



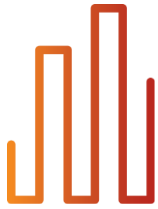
Indicateur 4.3 – Précarité énergétique dans le logement

Graphique 5 : Part des ménages faisant face à un problème de précarité énergétique selon leur quintile de niveau de vie en 2013



Source : Enquête PSELL-3/EU-SILC (2013), LISER, STATEC.

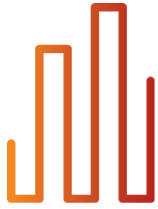
Note de lecture : en 2013, 11,5% des ménages appartenant au 1^{er} quintile de niveau de vie déclaraient être en situation de précarité énergétique, contre seulement 0,8% des ménages appartenant au 5^e quintile de niveau de vie..



5. CONCLUSION

Des populations particulièrement concernées par la fragilité financière vis-à-vis de leur logement et/ou vivant dans de mauvaises conditions d'habitat :

- Les locataires sur le marché privé, très impactés par les fortes hausses des loyers observées sur la dernière décennie
- Les ménages jeunes les plus pauvres, qui consacrent fréquemment plus de 40% de leurs revenus disponibles aux dépenses de logement



En vous remerciant
de votre attention

julien.licheron@liser.lu